

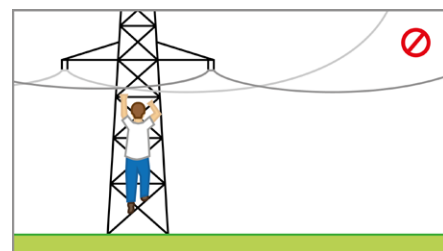


Sports et loisirs à proximité de lignes électriques

Le réseau de Swissgrid compte quelque 12 000 pylônes et 6700 kilomètres de lignes. Une partie de ces lignes traverse des exploitations agricoles ou passe à proximité de zones habitées. L'infrastructure de réseau de Swissgrid répond aux normes de sécurité les plus élevées. Si vous pratiquez des activités sportives ou de loisirs à proximité d'une ligne électrique, vous devez néanmoins respecter certaines règles de sécurité mentionnées ci-dessous.

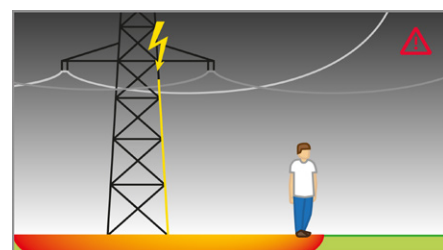
Ne grimpez jamais sur un pylône.

Il est strictement interdit aux personnes non habilitées de grimper sur un pylône. Il y a danger de mort par électrocution ou par chute! Seul le personnel formé et mandaté par Swissgrid peut y grimper.



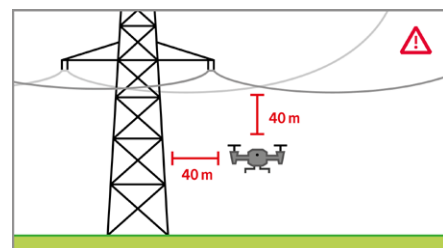
En cas d'orage, éloignez-vous des lignes électriques et des pylônes.

Si vous êtes surpris par un orage lors d'une promenade, d'un jogging ou d'une randonnée, tenez-vous éloigné des pylônes et des lignes. En effet, si la foudre tombe sur un pylône, il y a un grand risque d'électrocution à proximité immédiate, provoqué par une tension dite de pas élevée.



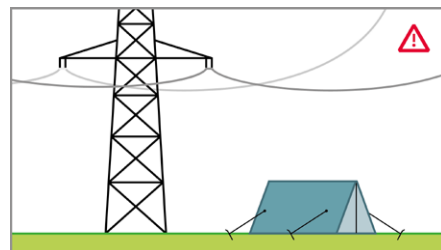
Respectez toujours la distance de sécurité lorsque vous volez.

Parapentes, cerfs-volants, drones ou avions télécommandés : les engins volants risquent de provoquer un choc électrique s'ils se prennent dans des lignes. Les opérations de récupération sont délicates et coûteuses. C'est pourquoi quand vous utilisez des engins volants, vous devez toujours respecter une distance de sécurité d'au moins 40 mètres avec les lignes électriques.



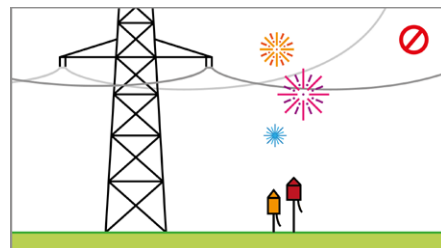
Soyez prudent lors de vos activités de loisirs à proximité de lignes électriques.

Camping, pêche, feu : la prudence est toujours de mise lors d'activités de loisirs à proximité d'une ligne électrique. En cas de doute, maintenez toujours une distance suffisante avec la ligne. Il y a un risque d'électrocution si votre canne à pêche touche la ligne ou si la ligne est endommagée par le feu.



Pas de feux d'artifice à proximité de lignes électriques.

Les feux d'artifice sont strictement interdits à proximité des lignes.



Informations complémentaires

De plus amples informations sur les activités sportives et de loisirs à proximité des lignes électriques sont disponibles sur www.swissgrid.ch/proximite-lignes.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à nous appeler au **058 580 21 11**.
Ou à nous envoyer un e-mail à info@swissgrid.ch.

En cas de dérangement ou d'urgence : 0800 00 45 45.